



POISSY

CONSEIL MUNICIPAL DU DIMANCHE 3 JUILLET 2022

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-deux, le trois juillet à dix heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le vingt-sept juin deux mille vingt-deux, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Karl OLIVE, Maire.

PRESENTS : Mme BERNO DOS SANTOS, M MONNIER, Mme SMAANI, M MEUNIER, Mme GRIMAUD, M NICOT, Mme HUBERT, M DOMPEYRE, Mme EMONET-VILLAIN, M DE JESUS PEDRO, Mme TAFAT, Mme CONTE, M LARTIGAU, M PROST, Mme DEBUISSER, M DJEYARAMANE, M ROGER, Mme MESSMER, M PLOUZE-MONVILLE, Mme GRAPPE, M MOULINET, Mme GUILLEMET, Mme LEPERT, M JOUSSEN, Mme KOFFI, M DUCHESNE, Mme BELVAUDE, M DREUX, Mme ALLOUCHE, M LUCEAU, M SEITHER, M MASSIAUX, M LOYER_

ABSENTS **EXCUSES** : Mme BARRE, M LEFRANC, M POCHAT, Mme OGGAD, M GEFFRAY, Mme MARTIN

POUVOIRS : Mme BARRE à M MEUNIER, M LEFRANC à Mme CONTE, M POCHAT à Mme SMAANI, Mme OGGAD à Mme GRIMAUD, M GEFFRAY à M MONNIER, Mme MARTIN à M MASSIAUX

SECRETAIRE : M. MONNIER.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et salue celles et ceux qui regardent le conseil municipal en direct et également le public présent.

Monsieur le Maire sortant :

« Chères Pisciacaises, Chers Pisciacais, chers collègues, chers amis, ma chère famille,

Tout d'abord, aujourd'hui, c'est un jour historique en France.
C'est la Saint-Thomas qui honore aussi, en ce dimanche 3 juillet 2022, le 80^{ème} anniversaire de Eddy Mitchell.

Et comme Saint-Thomas, ici à Poissy, on ne croit que ce qu'on ne voit, et c'est l'occasion pour moi comme le chantait Eddy, de vous dire que c'est ma dernière séance.

Je ne vous cacherais pas que c'est avec émotion et le cœur serré que je m'adresse aujourd'hui à vous depuis ce siège, pour la dernière fois, après huit années passées à la tête de la collectivité qui m'a vu naître et grandir.

À l'heure où les électeurs de la 12^e circonscription des Yvelines m'ont fait l'honneur de me désigner comme député, avec 60% des voix, pour les représenter à l'Assemblée nationale, ce départ de la mairie de Poissy est à la fois terriblement douloureux et formidablement réjouissant.

Douloureux, car Poissy reste et restera à jamais la grande passion de ma vie. Moi, l'enfant de La Coudraie, le fils d'un papa ouvrier Simca et d'une maman à plein temps pour élever ses six enfants, je porte dans ma chair l'ADN de notre chère cité Saint Louis. Oui, le sang de Poissy coule et coulera dans mes veines jusqu'à mon dernier souffle. Je respire, je ressens, je vibre au tempo de notre ville et je n'aurais jamais souhaité présider à la destinée d'aucune autre.

Notre élection en 2014 avec 62% des suffrages et notre réélection en 2020 avec 75% des voix (à chaque fois au premier tour) resteront parmi les plus beaux jours de ma vie. Et c'est avec une immense joie que j'ai pu servir ma ville et ses habitants durant ces huit années, pour rendre possible parfois l'impossible, aux côtés d'élus et d'agents exceptionnels. Car c'est en équipe qu'on réussit dans la vie. Et jamais seul. Toujours à la première personne du pluriel, jamais à la première personne du singulier. Il y a plus d'idées dans deux têtes que dans une.

Car si ce départ pour l'Assemblée Nationale est également formidablement réjouissant, c'est bien parce que je pars avec le sentiment d'avoir posé, avec notre majorité municipale et les équipes autour de la direction générale des services et de mon magnifique cabinet les bons rails pour notre ville, d'avoir permis à Poissy d'entamer sa mue, de se transformer et de se moderniser pour répondre aux nombreux défis qui se présenteront devant nous, pour renforcer son attractivité sans jamais perdre de vue l'essentiel : le bien-être des Pisciacais.

Je tiens à vous remercier chers collègues élus du Conseil Municipal qui êtes aujourd'hui là, majorité et opposition pour l'engagement qui est le vôtre et également mes deux prédécesseurs Jacques Masdeu Arus et Frédéric Bernard.

« Si vous n'essayez jamais, vous ne réussirez jamais, mais si vous essayez, vous risquez de vous étonner vous-mêmes ! ». Voilà ce qui m'a toujours animé.

Le cœur de la démocratie a toujours battu dans cette enceinte. Il a battu parfois la chamade, il s'est emballé parfois, jamais en baisse de tension, parfois en hyper-tension. Avec l'envie d'être toujours en action. L'action entraîne le mouvement et le mouvement rassemble.

Permettez-moi de penser aussi à nos anciens collègues qui se sont relayés ici et qui ont choisi d'autres horizons. Certains sont là et je les salue. Comme je salue très solennellement la mémoire de celle qui m'aura guidé dans mon cheminement municipal jusqu'à mon élection de maire en 2014. Elle se sera engagée jusqu'à son dernier souffle comme déléguée au logement. Je veux évidemment parler de Colette André-Verger à qui je pense à cet instant.

« L'amour d'une famille, le centre autour duquel tout gravite et tout brille ». Je ne retire pas un mot de cette citation de Victor Hugo. Jamais cette trajectoire n'eût été possible sans le soutien indéfectible de ma famille. De Céline mon épouse, de Kentin, Hugo et Paco mes fils. Mon carré magique à moi. Ma sœur Brigitte, mes frères Pascal et Eric sont là. Mes parents me manquent terriblement, mes frères Philippe et Jean-Marc également. Je pense à eux chaque jour dans l'accomplissement de ma tâche à Poissy. Ils sont partout où je suis.

Durant ces huit années, nous avons initié et accompagné un nombre conséquent de projets d'envergure pour redonner à Poissy sa place de pôle incontournable de la vallée de Seine qui en fait aujourd'hui le premier bassin d'emploi. Je les rappellerai tout à l'heure aux Pisciacais sur le parvis de l'Hôtel de Ville et je les salue.

L'arrivée du PSG, le futur Musée Le Corbusier, l'arrivée de Porsche, le développement de Stellantis, la rénovation du musée du jouet, la Maison Bleue, la Navette Bleue, les Trois Arches, les 2 heures de sport aux agents pour baisser l'absentéisme et améliorer les conditions de travail, le jardin de l'olivier, le Dynamikum, les maisons de santé, le nouvel édifice, le futur conservatoire de musique et de danse, les résidences seniors, l'éco-quartier Rouget de Lisle, le square Victor-Hugo, le chemin des bords de l'eau, sans oublier le futur tramway pour initier la révolution des mobilités, que de projets réalisés et à venir. Oui, on a bien bossé. «

Certains veulent que ça arrive, d'autres aimeraient que ça arrive, et quelques-uns font que ça arrive ». A Poissy, tout cela est bien arrivé.

Et j'ai bien entendu une pensée particulière pour le sauvetage et la reconstruction de la Maison de Fer dans le parc Meissonier, mon bébé. Quelle fierté. C'était mon premier combat, notre combat avec Cœur de Poissy, cette incroyable association que nous avons créée en septembre 2008 avec une poignée d'amis ici présents. Le début de notre pèlerinage victorieux six ans plus tard.

La vieille dame née en 1896 a retrouvé toute sa jeunesse. On nous disait que c'était impossible. Et pourtant, nous l'avons fait.

Ces projets structurants sont de magnifiques réussites dont nous pouvons être fiers. Mais celles-ci ne seraient rien si nous ne nous étions pas préoccupés en premier lieu des Pisciacaises et des Pisciacais, de tous âges, de toutes conditions, de tous les quartiers. Notre action a toujours été guidée par le pragmatisme et la bienveillance, le sens des réalités et du terrain, aux côtés des administrés, le seul thermomètre qui compte.

D'ailleurs, n'avons-nous pas mis en place dès 2014 le dispositif des référents de quartier et organisé plus d'une centaine de réunions publiques en huit ans pour pouvoir toujours rester à portée d'engueulades et surtout au plus près de vos attentes.

L'autre grand tour de force de notre majorité réside également dans sa capacité permanente à préserver les finances de la collectivité. Grâce à notre gestion rigoureuse et ambitieuse, nous avons maintenu le cap et pu porter l'ensemble de ces projets, malgré un contexte contraint, sans jamais recourir à la fiscalité communale. 0% d'augmentation d'impôts en huit ans.

A l'énoncé de ces huit années, je réalise à nouveau combien notre équipe municipale a réalisé un travail en tout point extraordinaire, rendu possible par l'engagement admirable des élus et par l'implication sans cesse renouvelée des agents de la Ville. Des agents exceptionnels, je pèse mes mots.

Oui, mes chers collègues, c'est à vous que je m'adresse. Sans vous tous, élus de ce conseil municipal, sans votre talent, sans vos sacrifices, sans votre présence, sans votre soutien, rien n'aurait été et ne serait possible. Si Poissy s'est métamorphosée, c'est grâce à vous et c'est un honneur d'avoir pu mener à vos côtés cet exaltante mission.

Alors, vous me direz, à entendre tout cela, pourquoi partir ? Tout simplement parce qu'en responsabilité, dans un contexte national et international difficile, il m'était donné la possibilité, à l'occasion de ces Législatives, de pouvoir agir plus largement pour notre pays auquel je souhaite, modestement mais avec détermination, apporter l'expérience du terrain. Je suis un enfant de notre chère République. Ce beau pays qu'est la France, j'en suis éperdument amoureux, comme je suis éperdument attaché aux valeurs de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.

Aujourd'hui, je me réjouis de vous laisser en de si bonnes mains rassemblées autour de Sandrine, ce matin encore première adjointe à l'urbanisme et aux finances, et dans quelques instants, mais je ne veux pas vendre la peau de l'ours, Sandrine incarne pleinement l'ambition et l'engagement de la majorité et qui saura, j'en ai la certitude, lui donner une toute nouvelle dimension.

Oui, vous pourrez compter sur votre nouvelle maire, conseillère régionale d'Île-de-France, qui a été au cœur de tous nos projets, en première ligne de tous nos combats depuis 2014, omniprésente, pour porter toujours plus haut les couleurs de notre cité et pour continuer à faire gagner Poissy.

De mon côté, même si je continuerais à m'investir différemment pour Poissy, pour notre circonscription, je vous adresse donc en ce dimanche 3 juillet 2022 mes plus belles salutations. Gandhi disait : « *Il n'y a pas d'au revoir pour nous. Peu importe où tu es, tu seras toujours dans mon cœur* ».

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers collègues, chers Pisciacaises, chers Pisciacais, chers élus vous serez toujours dans mon cœur. A jamais.

C'était ma dernière séance, mais le rideau sur la scène n'est pas prêt de tomber.

Vive Poissy, vive la République et vive la France. »

Madame Berno Dos Santos :

« Conformément à l'article L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, nous passons maintenant la présidence de la séance à la doyenne des membres de notre conseil municipal, Madame Michèle DEBUISSER.

Bienvenue. »

Madame Debuissier :

« Mes chers collègues,

Avant de démarrer notre séance, permettez-moi de procéder à l'appel nominal des membres de notre assemblée.

Mes chers collègues,

Avant de démarrer notre conseil, il m'appartient encore de désigner parmi vous le secrétaire de séance.

Je vous propose pour endosser cette responsabilité, Monsieur Georges Monnier. »

I. Examen des rapports et projets de délibérations :

1) Installation d'un nouveau conseiller municipal.

Madame Debuissier :

« Mes chers collègues,

Avant de passer à la délibération que nous attendons tous, l'élection de notre futur maire, permettez-moi de vous faire prendre acte de l'installation d'un nouveau conseiller municipal au sein de notre assemblée.

Comme chacun ici l'a compris, Karl Olive, notre nouveau député a présenté sa démission de ses fonctions de Maire, mais il a également démissionné de son mandat de conseiller municipal.

Conformément au Code Electoral, Madame Lucienne Lapinard, candidate suivante de la liste « KO2020 », a été sollicitée pour siéger en lieu et place de Karl Olive. Cette dernière préférant consacrer son énergie à l'ensemble de ses engagements bénévoles, et ils sont nombreux, c'est Monsieur Philippe Seither, candidat suivant de ladite liste qui est désigné aujourd'hui pour remplacer Karl Olive au sein de cette instance.

Philippe, est-ce que vous voulez dire un mot ? »

Monsieur Seither :

« Monsieur le Député, chers amis élus, chers confrères, chères pisciacaises, chers pisciacais,

Je vais évidemment commencer par remercier Karl Olive qui m'a choisi pour faire partie de la liste « KO 2020 ».

Je ne suis pas pisciacais, je ne suis pas né à Poissy, je suis là à peu près depuis 20 ans maintenant. Mais grâce à vous Karl et à toute l'équipe j'ai appris ce que c'était d'aimer une ville et aimer ses habitants et je tiens à dire aujourd'hui que je suis très fier encore et très honoré d'entrer officiellement dans le conseil municipal.

J'avais la possibilité de pousser tata lapinou dans les escaliers, sa générosité me l'a évité. Merci beaucoup Lucienne.

Et, je tiens vraiment à affirmer aujourd'hui que mon engagement est total pour le ou la nouvelle Maire qui va arriver, fidélité, actions.

Karl Olive aime beaucoup finir ses discours par des citations. Je vais en dire une qui me tient à cœur : « je dis ce que je fais et je fais ce que je dis » et je vais vraiment vous le prouver durant les 3 années qui arrivent.

Voilà, merci à tous. »

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

2) Election du Maire.

Madame Debuissier :

« Monsieur le Député, Monsieur le Maire sortant, cher Karl Olive, Mesdames les sénatrices présentes aujourd'hui, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, mes chers collègues, chères Pisciacaises, chers Pisciacais,

C'est un immense honneur pour moi de présider ce conseil municipal d'élection d'un nouveau Maire. Aujourd'hui, en effet, une nouvelle histoire va commencer pour notre ville de Poissy.

Moment solennel puisque nous allons dire au revoir à notre Maire, Karl Olive, réélu brillamment en mars 2020, au 1^{er} tour des élections municipales avec 75,6% des suffrages.

Moment un peu difficile aussi de séparation entre un Maire et sa ville.

Au nom de tous, mon cher Karl, un grand merci pour ces 8 années passées à la tête de notre ville. Aimer les gens, les servir avec cette énergie, cette passion, ce charisme qui te sont propres. Comme tu as l'habitude de nous le dire, « aimer les gens, *ça ne s'apprend pas dans les livres* ».

Mais sur le terrain. Toujours sur le terrain. Génération terrain.

Toutes ces qualités, mon cher Karl, tu les mettras désormais au service de ta nouvelle mission. Elu en effet, député de la 12^{ème} circonscription des Yvelines aux élections législatives de juin 2022, ton chemin te conduira désormais vers l'Assemblée nationale, ce temple de la République créé le 17 juin 1789.

L'Assemblée nationale est au cœur de notre démocratie. Elle forme, avec le Sénat, le pouvoir législatif dont la mission est de faire la loi.

Nous ne doutons pas que tu auras à cœur, au Palais Bourbon, de défendre et proposer des lois utiles à notre pays, au-delà des enjeux partisans. Comme tu l'as toujours fait.

Au nom de tous, reçois nos félicitations et nos encouragements dans cette nouvelle et passionnante aventure.

Au nom de ton ancienne Proviseur, reçois toutes mes félicitations. Tu mérites le prix d'Excellence.

Mes chers collègues du Conseil Municipal,

Je me tourne maintenant vers vous.

Tout d'abord un grand merci à vous tous, les 39 élus, pour votre présence.

Depuis 2 ans, nous avons siégé ensemble au Conseil Municipal, dans des conditions pas toujours simples. Rappelons-nous que notre installation s'est faite en 2020 au Forum Armand Peugeot, dans un contexte de confinement national que personne n'a oublié.

Depuis 2 ans, nous avons tâché de conduire les affaires de Poissy, au-delà de nos différences et de nos convictions.

La diversité est une richesse lorsqu'elle est constructive. Or, nous avons tous eu à cœur, chacun selon son talent et ses responsabilités, d'être au service de la ville de Poissy.

Ce matin, nous allons partager ensemble un grand moment dans notre vie démocratique, l'élection par le conseil municipal du nouveau Maire de Poissy. Celui ou celle qui conduira, avec nous tous, les projets majeurs pour notre ville de 2022 à 2026.

Le mandat de Maire est le plus beau des mandats, celui de la proximité, de l'action, des résultats. Tous les Maires ici présents le savent bien.

Les Français restent très attachés à la relation personnelle qu'ils entretiennent avec leur maire car c'est le Maire qui donne corps aux actions de leur quotidien.

Un temps très fort dans notre vie démocratique.

La démocratie. Ce beau nom vient de deux mots grecs :
KRATOS = le pouvoir
DÉMOS = le peuple

Le pouvoir donné au peuple.

C'est Périclès, à Athènes, au Vème siècle avant JC, qui le 1er a posé les fondements de la démocratie athénienne, ce régime politique par lequel tous les citoyens participent, par le vote, aux décisions de leur cité et bénéficient de l'égalité de droit.

Bien plus tard, au 18^{ème} siècle, ce siècle des Lumières, Montesquieu, Rousseau, Voltaire, ont revendiqué ce droit et préparé le retour de la démocratie.

Mes chers collègues, aujourd'hui nous voilà les héritiers de ces grands penseurs pour faire vivre dans notre quotidien, les principes de la démocratie.

Mes chers collègues, ce matin, nous allons partager un des grands moments de notre vie démocratique : donner, par notre vote, un nouveau maire à la ville de Poissy.

Mes chers collègues,

Nous allons désormais passer au vote,

Je me permets juste de vous rappeler trois informations issues du Code général des collectivités territoriales :

« Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »

Quels sont les candidats au poste de Maire ?

Karine. »

Madame Conte :

« Mes chers collègues,

Depuis 1789, savez-vous combien de Maires se sont succédés à la tête de notre très chère cité Saint Louis ?

50 MAIRES dont vous retrouverez les noms sur une très belle mosaïque installée dans le hall de l'Hôtel de ville,

50 MAIRES engagés pour le bien commun,

50 MAIRES qui ont chacun à leur manière marqué la ville de Poissy, à l'instar d'Ernest Meissonier bien connu des Pisciacais pour le parc qui porte son nom, de Léon Touhladjian qui a donné son nom à notre cher Hôpital, de Pierre Pinel dont le musée du Jouet porte le nom ou plus récemment de Jacques Masdeu Arus ou de Karl Olive à qui l'histoire saura rendre hommage à n'en pas douter.

50 MAIRES de toutes tendances politiques, à l'image de la ville de POISSY tellement riche de sa diversité.

50 MAIRES à l'image de Poissy mais pas tout à fait, cela dit.

Car ces 50 maires ont tous la même caractéristique. Ce sont tous des hommes.

Or, les temps changent. Et ces jours-ci, l'histoire est en marche.

Avec la nomination d'une femme, Première Ministre, un mouvement aussi symbolique qu'essentiel s'est engagé.

Un mouvement suivi cette semaine par l'élection de la première femme Présidente de l'Assemblée nationale.

Un mouvement qui se poursuit avec l'élection de trois femmes à la tête des trois principaux groupes parlementaires de notre Assemblée.

Un mouvement qui, plus proche de nous, a été marqué récemment par l'élection d'une femme à la Présidence de notre Communauté urbaine GPSEO.

L'histoire est en marche et aujourd'hui, je vous propose que Poissy aussi entre dans l'histoire en vous proposant, mes chers collègues, une femme à la tête de la ville de Poissy.

Une femme mais pas n'importe quelle femme. Une femme dévouée, compétente, acharnée au travail, avec nous depuis 2014 qui connaît très bien ses dossiers, qui aime la ville et ses habitants, qui aime les gens et elle en est très attachante. Après Karl Olive qui aura tant marqué la ville pour toutes ses actions et son énergie incroyable, il nous a tout appris.

Elle saura prendre le relais et faire le meilleur pour tous les habitants.

Je vous propose, chers collègues, la candidature pour l'élection du Maire de Poissy de Sandrine Dos Santos. »

Madame Debuissier :

« Donc, candidate au poste de Maire de la ville de Poissy Madame Sandrine Berno Dos Santos.

Nous allons maintenant procéder au vote. Nous allons désormais procéder au vote à bulletin secret.

Je vous laisse inscrire sur vos bulletins le nom du candidat pour lequel vous souhaitez voter. Donc, il y en a qu'une.

Pour ceux d'entre vous qui disposent d'un pouvoir, vous devez remplir deux bulletins.

Mes chers collègues, nous allons passer au vote. Je fais l'appel pour le vote.

- Madame Céline ALLOUCHE
- Monsieur Tristan DREUX
- Madame Désirée KOFFI
- Monsieur David LUCEAU
- Madame Larissa GUILLEMET
- Madame Claude GRAPPE
- Madame Virginie MESSMER

- Monsieur Gilles DJEYARAMANE
- Monsieur Michel PROST
- Madame Karine CONTE – VOTE 2 FOIS (Pour Christophe LEFRANC)
- Monsieur Philippe DOMPEYRE
- Madame Karine EMONET VILAIN
- Madame Lydie GRIMAUD – VOTE 2 FOIS (Pour Souad OGGAD)
- Monsieur Patrick MEUNIER – VOTE 2 FOIS (Pour Hatice BARRÉ)
- Madame Sandrine BERNO DOS SANTOS
- Madame Michèle DEBUISSER
- Monsieur Georges MONNIER – VOTE 2 FOIS (Pour Pascal GEFFRAY)
- Madame Aline SMAANI – VOTE 2 FOIS (Pour Jean-Claude POCHAT)
- Monsieur Jean-Jacques NICOT
- Madame Vanessa HUBERT
- Monsieur Nelson DE JESUS PEDRO
- Madame Samira TAFAT
- Monsieur Marc LARTIGAU
- Monsieur Philippe SEITHER
- Monsieur Eric ROGER
- Monsieur Clément PLOUZE-MONVILLE
- Monsieur Fabrice MOULINET
- Madame Audrey LEPERT
- Monsieur Jean-Marc JOUSSEN
- Monsieur Pierre-Alexandre DUCHESNE
- Madame Nadyne BELVAUDE
- Monsieur Christophe MASSIAUX – VOTE 2 FOIS (Pour Nathalie Martin)
- Monsieur Romain LOYER

Pour le dépouillement, mes chers collègues, il nous faut constituer un bureau

J'invite 3 conseillers municipaux à y participer :

- Le vice-doyen : Monsieur Georges Monnier
- Le plus jeune conseiller : Monsieur Pierre-Alexandre Duchesne
- Et un représentant de l'opposition : Monsieur Romain Loyer

Mes chers collègues,

Je vous laisse rejoindre l'urne.

Il vous faudra d'abord bien recompter les bulletins présents dans l'urne pour nous assurer que ce chiffre corresponde bien au nombre de votants.

Puis je vous laisserai ouvrir et annoncer à voix très haute le nom figurant sur le bulletin.

Annonce des résultats :

Nombre de conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 39

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3 blancs

Nombre de suffrages exprimés : 36

Ont obtenu :

Madame Sandrine Berno Dos Santos : 36 voix

Première femme à revêtir cette écharpe dans les annales de la ville. Je proclame Madame Sandrine Berno Dos Santos, Maire de Poissy.

Bravo. »

Madame le Maire :

« Monsieur le Député, mon cher Karl,

Mesdames les sénatrices,

Mesdames et Messieurs les élus,

Madame la Présidente, chère Michèle Debuissier,

Mes chers collègues,

Ma chère famille, mes chers amis,

Chères Pisciacaises, chers Pisciacais,

Je me tiens aujourd'hui devant vous avec un sentiment d'humilité, d'immense respect et aussi de reconnaissance pour la confiance que vous venez de m'accorder.

Revêtir l'écharpe de maire constitue une grande responsabilité.

Une responsabilité qui m'honore et qui m'engage.

Être maire est le plus beau des mandats, mais il est sans doute aussi le plus difficile car il impose une action concrète, une écoute permanente des habitants et une proximité au quotidien.

Être maire ne souffre pas de demi-mesure.

C'est donc avec beaucoup d'émotion mais aussi en conscience que je reprends aujourd'hui le flambeau d'une ville saine, florissante et dynamique grâce à l'investissement d'une équipe municipale engagée depuis maintenant 8 ans au service des Pisciacais.

Cette même équipe municipale qui vient de m'accorder sa confiance et que je veux remercier avant toute autre chose.

Vous êtes pour moi une seconde famille tant nous vivons, ensemble, des moments intenses. Des drames et des joies immenses que nous partageons au quotidien avec les Pisciacais.

Animée par l'amour de Poissy, portée par l'engagement de mes collègues élus, je sais l'ampleur de la tâche qui nous attend et c'est avec détermination et enthousiasme que j'entends m'y atteler dès aujourd'hui.

Première adjointe depuis 2016 aux postes-clés que constituent les finances et l'urbanisme, j'ai également rejoint la vie associative, militante et politique avec l'association Poissy de Toutes Nos Forces.

Ancienne directrice juridique et chef d'entreprise depuis 20 ans, je sais que rien n'arrive par hasard. Que c'est à force de travail, de volonté et d'humanité que les lignes bougent et que les projets avancent. Et à Poissy, les projets avancent.

Hier, marché aux bestiaux d'Ile-de-France, aujourd'hui, vitrine économique des Yvelines et acteur incontournable de la vallée de Seine, Poissy a mille visages.

Une ville où il fait bon vivre.

Une ville soucieuse du bien-être de ses administrés.

Une ville animée et sportive où notre jeunesse s'épanouit.

Une ville durable où nature et biodiversité retrouvent leur place au cœur de la cité.

Une ville culturelle autour d'un nouveau Conservatoire et d'un parcours historique et patrimonial enrichi. Et c'est ensemble, avec les Pisciacais, les agents de la collectivité et les élus que nous allons continuer de façonner ce que sera Poissy dans les décennies à venir.

Une ville qui évoluera tout en préservant la stabilité financière retrouvée depuis 2014 et en veillant sans cesse à la qualité de service aux Pisciacais.

Car Poissy qui grandit, c'est Poissy qui se réinvente.

De la Coudraie à Noailles en passant par la Bruyère, Béthemont, Beauregard, le centre-ville, Saint-Exupéry, l'Île-de-Migneaux, le Clos d'Arcy ou encore le tout nouveau quartier Rouget de Lisle, tous les quartiers de notre belle cité Saint Louis, peuvent être fiers de leurs richesses et de leur diversité.

Et nous, élus du conseil municipal de Poissy, tâcherons de ne jamais en oublier aucun. Et de ne jamais oublier non plus que nous constituons les maillons actuels d'une longue chaîne de femmes et d'hommes qui ont administré notre ville.

Des hommes bien sûr, comme l'a rappelé Karine Conte en soulignant que Poissy avait compté 50 maires depuis 1789 qui étaient tous des hommes.

Mais des femmes aussi. Et même si, jusqu'à aujourd'hui, aucune d'entre elles n'avait enfilé l'écharpe de Maire, leur engagement pour Poissy n'en a pas moins été remarquable.

Qu'il me soit permis aujourd'hui de penser à quelques-unes d'entre elles.

De penser particulièrement à Geneviève Brousset dont le combat admirable ne s'est pas arrêté au lendemain de son engagement de résistante mais qui a été poursuivi, ici même au sein de notre conseil municipal.

De penser à Colette André Verger également, notre collègue qui s'est éteinte au cours du premier mandat après avoir tant donné pour la ville de Poissy.

De penser à Antoinette Loubeau, faite juste parmi les Nations pour avoir sauvé des Juifs pendant la deuxième guerre mondiale.

De penser à Marguerite Kheren, membre de notre conseil municipal, qui en 1944 permit par ses traductions d'éviter un bain de sang au moment de la Libération de Poissy. De penser à Christine de Pisan première grande écrivaine française du 14ème siècle, qui marqua l'histoire de notre ville.

De penser au fond à toutes ces femmes, qui, comme l'a rappelé notre nouvelle Première Ministre, Elisabeth Borne, permettent « *à toutes les petites filles de France, de se dire qu'elles peuvent aller au bout de leurs rêves et que rien ne doit freiner le combat pour la place des femmes dans notre société* »

Un combat qui a récemment gagné des victoires très symboliques.

Depuis 2021, la Région Ile de France est présidée par une femme, Valérie Pécresse, que je remercie devant vous de m'avoir fait confiance en me permettant de devenir Conseillère Régionale d'Ile de France.

Depuis le 16 mai dernier, c'est une femme qui est Première ministre et désormais c'est également une femme qui est Présidente de l'Assemblée-Nationale.

Aujourd'hui, Poissy place à sa tête son premier maire femme. J'en suis honorée et particulièrement fière.

Permettez-moi à cet instant d'avoir une pensée pour ma fille Lucie, pour ma mère et pour ma famille ici présente ainsi que pour mon père qui nous a quitté récemment et qui aurait été si fier de sa fille.

Et de toutes mes forces, je relèverai les défis et les missions qu'impose le mandat de Maire.

Des missions que je mènerai avec ardeur, comme à chacune des étapes de ma vie. Et tout cela, naturellement, je ne le ferai pas seule.

Pendant 8 ans, à tes côtés mon cher Karl, j'ai appris qu'il n'y avait qu'une seule formule gagnante pour réussir dans toutes les entreprises humaines : le collectif.

Oui mon cher Karl, j'ai pu constater durant ces 8 ans que « seul on va plus vite, mais qu'ensemble on va plus loin ».

Que pour réussir dans une aventure humaine, il ne faut jamais parler à la première personne du singulier, mais toujours à la première personne du pluriel.

Et sois assuré mon cher Karl, Monsieur l'ancien Maire de Poissy, Monsieur le Député, que collectivement, nous mettrons toute notre énergie pour être à la hauteur des attentes des Pisciacais qui sont et resteront notre unique boussole.

Karl, nous savons à quel point quitter ta place de maire et le conseil municipal est un crève-cœur.

Chacun ici connaît ton engagement quotidien au service de Poissy et de ses habitants.

Nous connaissons tous ton amour pour cette ville, qui t'a vu naître, grandir et devenir la personne que tu es.

Chacun de tes combats pour notre ville a uniquement été dicté par ta volonté de lui être utile et par l'envie d'être fidèle aux rêves de gosses que tu n'as jamais oubliés.

Le rêve de voir renaître La Coudraie de ton enfance où la mixité allait de pair avec le bien vivre ensemble. Un rêve devenu réalité.

Le rêve de voir rebâtie cette Maison de Fer sur laquelle tu avais usé tes salopettes d'enfant et dont tu ne pouvais accepter la disparition. Un autre rêve devenu réalité.

Le rêve de jeunesse aussi de voir le Paris Saint Germain s'ancrer encore un peu plus sur notre territoire, alors qu'il ne pouvait plus s'agrandir chez notre voisin de Saint Germain dont je salue le Maire, Arnaud Péricard. Encore un rêve sur le point de se réaliser.

Et ces rêves, nous les avons faits nôtres.

Sois assuré que nous saurons, avec l'ensemble de l'équipe, être à la hauteur de nos ambitions pour notre ville et du score de 75,60% que les Pisciacais nous ont accordé au soir du 15 mars 2020.

Mon cher Karl, au nom du conseil municipal, je souhaiterais te remettre quelques présents, si tu veux bien venir, pour te remercier de ta présence à nos côtés durant ces 8 années de ton engagement sans faille et te souhaiter une bonne route même si je sais qu'elle ne sera jamais très loin de la nôtre.

Comme je le disais, nous ferons ce qu'il faut pour être à hauteur de nos ambitions pour notre ville.

Avec vous, les agents de la commune, investis au quotidien par le sens du service public et qui font un travail remarquable au sein de la ville de Poissy et on peut les applaudir.

Avec vous, les militants incroyables, dévoués, fidèles et passionnés pour Poissy et on peut les applaudir.

Avec vous, mes collègues élus, toujours pleins d'idées et de projets, animés au quotidien par l'esprit d'équipe pour porter Poissy au sommet et on peut vous applaudir.

Et avant tout, et surtout, avec vous, les Pisciacaises et Pisciacais sans qui rien n'aurait de sens. Poissy le mérite tellement.

Poissy mérite que nous nous engagions pleinement, avec audace et avec cœur.

C'est donc ensemble que nous relèverons le défi de la transformation de notre ville. Et pour tout cela, vous pouvez compter sur mon engagement sans faille.

Vive Poissy, Vive la République et Vive la France.

Un énorme merci à tous. »

3) **Fixation du nombre d'adjoints au Maire de la ville de Poissy.**

Madame le Maire :

« Mes chers collègues,

Je vous propose de poursuivre notre séance par la délibération fixant le nombre des postes d'adjoints au maire :

En vertu de l'article L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales "*Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.*"

Considérant que l'effectif légal du Conseil Municipal de la ville de Poissy est de 39 membres, je vous propose de fixer à 11 le nombre d'adjoints au maire, soit le maximum autorisé.

Il est rappelé qu'à ce jour la commune dispose déjà de 11 adjoints.

Nous allons donc procéder au vote. »

Vote pour : 36

Vote contre :

Abstention : 3 : Mme Martin, M. Massiaux et M. Loyer

Non-participation au vote :

4) **Election des adjoints au Maire de la Commune de Poissy.**

Madame le Maire :

« Le conseil municipal vient donc de fixer à 11 le nombre d'adjoints au maire.

Il nous appartient désormais de procéder à l'élection des adjoints au maire.

Pour rappel, les adjoints au maire sont élus :

- au scrutin secret,
- au scrutin de liste,
- à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, pour la même durée que celle du conseil municipal.

La liste doit nécessairement être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

J'ai reçu la candidature d'une liste pour la Majorité. Je vous donne les candidats de cette liste :

1. Madame Karine CONTE
2. Monsieur Georges MONNIER
3. Madame Aline SMAANI
4. Monsieur Patrick MEUNIER
5. Madame Lydie GRIMAUD
6. Monsieur Jean-Jacques NICOT
7. Madame Vanessa HUBERT
8. Monsieur Nelson DE JESUS PEDRO
9. Madame Karine EMONET-VILLAIN
10. Monsieur Eric ROGER
11. Madame Samira TAFAT

Y'a-t-il une autre liste candidate ?

Merci.

Mes chers collègues,

Des bulletins de la liste de la majorité vont vous être distribués.

Je vous laisse choisir votre bulletin représentant de la liste pour laquelle vous souhaitez voter.

Pour ceux d'entre vous qui disposent d'un pouvoir merci de prendre deux bulletins.

Je rappelle la procédure de vote :

- Distribution des bulletins de vote par les huissiers
- Appel par le Président de séance du nom de l'ensemble des élus, dans l'ordre. Chaque élu met son bulletin de vote plié dans l'urne.

- Madame Céline ALLOUCHE
- Monsieur Tristan DREUX
- Madame Désirée KOFFI
- Monsieur David LUCEAU
- Madame Larissa GUILLEMET
- Madame Claude GRAPPE
- Madame Virginie MESSMER
- Monsieur Gilles DJEYARAMANE
- Monsieur Michel PROST
- Madame Karine CONTE – vote 2 fois (Pour Christophe LEFRANC)
- Monsieur Philippe DOMPEYRE
- Madame Karine EMONET VILAIN
- Madame Lydie GRIMAUD – vote 2 fois (Pour Souad OGGAD)
- Monsieur Patrick MEUNIER – vote 2 fois (Pour Hatice BARRÉ)
- Madame Sandrine BERNO DOS SANTOS
- Madame Michèle DEBUISSER
- Monsieur Georges MONNIER – vote 2 fois (Pour Pascal GEFFRAY)
- Madame Aline SMAANI – vote 2 fois (Pour Jean-Claude POCHAT)
- Monsieur Jean-Jacques NICOT
- Madame Vanessa HUBERT
- Monsieur Nelson DE JESUS PEDRO
- Madame Samira TAFAT
- Monsieur Marc LARTIGAU
- Monsieur Philippe SEITHER
- Monsieur Eric ROGER
- Monsieur Clément PLOUZE-MONVILLE
- Monsieur Fabrice MOULINET
- Madame Audrey LEPERT
- Monsieur Jean-Marc JOUSSEN
- Monsieur Pierre-Alexandre DUCHESNE
- Madame Nadyne BELVAUDE
- Monsieur Christophe MASSIAUX – vote 2 fois (Pour Nathalie Martin)
- Monsieur Romain LOYER

Pour le dépouillement, mes chers collègues, il nous faut un constituer un bureau.

J'invite 3 conseillers municipaux à y participer :

- Le vice-doyen : Monsieur Georges MONNIER
- Le plus jeune conseiller : Monsieur Pierre-Alexandre DUCHESNE
- Et un représentant de l'opposition : Monsieur Romain LOYER

Mes chers collègues,

Je vous laisse rejoindre l'urne.

Il vous faudra d'abord, recompter les bulletins présents dans l'urne pour nous assurer que ce chiffre corresponde bien au nombre de votants.

Puis je vous laisserai ouvrir et annoncer à voix très haute le nom figurant sur le bulletin.

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 39

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3

Nombre de suffrages exprimés : 36

Ont obtenu :

Liste de la majorité : 36 voix

Félicitations chers nouveaux adjoints.

Je proclame donc Adjoints installés dans leur fonction et j'invite à me rejoindre pour leur remettre leur écharpe :

- 1^{er} Adjoint : Madame Karine CONTE
- 2^{ème} Adjoint : Monsieur Georges MONNIER
- 3^{ème} Adjoint : Madame Aline SMAANI
- 4^{ème} Adjoint : Monsieur Patrick MEUNIER
- 5^{ème} Adjoint : Madame Lydie GRIMAUD
- 6^{ème} Adjoint : Monsieur Jean-Jacques NICOT
- 7^{ème} Adjoint : Madame Vanessa HUBERT
- 8^{ème} Adjoint : Monsieur Nelson DE JESUS PEDRO
- 9^{ème} Adjoint : Madame Karine EMONET-VILLAIN
- 10^{ème} Adjoint : Monsieur Eric ROGER
- 11^{ème} Adjoint : Madame Samira TAFAT

Mes chers collègues, qu'il me soit permis de vous féliciter tous pour votre engagement et de remercier chacun d'entre vous pour le temps et l'énergie qu'il s'apprête à consacrer à notre ville et à nos administrés.

Ces remerciements s'adressent également à tous les membres de notre équipe mais aussi aux 3 représentants de l'opposition municipale.

Même sans délégation votre rôle reste essentiel au sein de notre assemblée. Je compte sur votre investissement plein et entier.

Je vous donne d'ailleurs rendez-vous à tous le 11 juillet prochain, à 19h, pour notre prochaine séance de notre assemblée.

D'ici là, je vous invite tous à vous rendre sur les marches de l'Hôtel de Ville pour aller désormais à la rencontre des Pisciacais qui ont suivi cette cérémonie depuis l'extérieur.

Merci à tous et merci de votre confiance. »









Madame le Maire clôt le conseil municipal à 11h25.

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le :

Lundi 11 juillet 2022 à 19h00

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2022

Signatures des élus membres présents :

<u>Nom et Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Signatures</u>
Madame Sandrine BERNO DOS SANTOS	Maire	
Madame Karine CONTE	1 ^{ère} Adjointe	
Monsieur Georges MONNIER	2 ^{ème} Adjoint	
Madame Aline SMAANI	3 ^{ème} Adjointe	
Monsieur Patrick MEUNIER	4 ^{ème} Adjoint	
Madame Lydie GRIMAUD	5 ^{ème} Adjointe	
Monsieur Jean-Jacques NICOT	6 ^{ème} Adjoint	
Madame Vanessa HUBERT	7 ^{ème} Adjointe	
Monsieur Nelson DE JESUS PEDRO	8 ^{ème} Adjoint	
Madame Karine EMONET-VILLAIN	9 ^{ème} Adjointe	
Monsieur Eric ROGER	10 ^{ème} Adjoint	
Madame Samira TAFAT	11 ^{ème} Adjointe	
Monsieur Philippe DOMPEYRE	Conseiller municipal	
Monsieur Marc LARTIGAU	Conseiller municipal	
Monsieur Michel PROST	Conseiller municipal	
Madame Michèle DEBUISSER	Conseillère municipale	
Monsieur Gilles DJEYARAMANE	Conseiller municipal	
Madame Virginie MESSMER	Conseillère municipale	

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2022

Monsieur Clément PLOUZE-MONVILLE	Conseiller municipal	
Madame Claude GRAPPE	Conseillère municipale	
Monsieur Fabrice MOULINET	Conseiller municipal	
Madame Larissa GUILLEMET	Conseillère municipale	
Madame Audrey LEPERT	Conseillère municipale	
Madame Hatice BARRE	Conseillère municipale	
Monsieur Christophe LEFRANC	Conseiller municipal	
Monsieur David LUCEAU	Conseiller municipal	
Monsieur Jean-Marc JOUSSEN	Conseiller municipal	
Madame Désirée KOFFI	Conseillère municipale	
Monsieur Pierre-Alexandre DUCHESNE	Conseiller municipal	
Monsieur Jean-Claude POCHAT	Conseiller municipal	
Madame Souad OGGAD	Conseillère municipale	
Monsieur Pascal GEFFRAY	Conseiller municipal	
Madame Nadyne BELVAUDE	Conseillère municipale	
Monsieur Tristan DREUX	Conseiller municipal	
Madame Céline ALLOUCHE	Conseillère municipale	
Monsieur Philippe SEITHER	Conseiller municipal	
Madame Nathalie MARTIN	Conseillère municipale	
Monsieur Christophe MASSIAUX	Conseiller municipal	
Monsieur Romain LOYER	Conseiller municipal	